

■ **APAV S. à r.l.**, à Grandson, exploitation de cafés-restaurants (FOSC du 10.07.2000, p. 4698). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 1er juin 2004. La raison sociale devient: **APAV S. à r.l. en liquidation**.
Journal no 7080 du 08.07.2004
(02358374 / CH-550.1.007.981-2)